



LES PLAISIRS DE LA CHASSE A VERDUN

Territoire d'exception de 3000 ha, situé au cœur des hauts lieux de la Grande Guerre. Refuge idéal pour le sanglier.

Chasse organisée par l'Office National des Forêts dans un esprit de convivialité, de simplicité et de sécurité.

Tableau réalisé saison passée :

134 sangliers, 57 chevreuils et 25 cervidés.

CALENDRIER DE CHASSE

OCTOBRE 2010	NOVEMBRE 2010	DECEMBRE 2010	JANVIER 2011	FEVRIER 2011
Dimanche 24 (1)	Mercredi 3	Mercredi 1 (1)	Mercredi 5	
Mercredi 27 (1)	Dimanche 7 (St Hubert) (1)	Dimanche 5 (1)	Dimanche 9	
	Mercredi 17 (1)	Samedi 11 (1)	Mercredi 19 (1)	
	Mercredi 24 (1)	Dimanche 19 (1)	Dimanche 23 (1)	
	Dimanche 28 (1)	Mercredi 29 (1)		

(1) journée complète

- Permis de chasser validé pour la Meuse + attestation d'assurance (contrôle)
- Nombre de fusils postés : 35 à 45 maximum (tirage au sort des numéros). Possibilité achat venaison.
- Aucun tableau n'est garanti (gibier naturel et consignes de tir adaptées selon évolution du tableau).
- Se munir d'un panier repas pour la mi-journée, d'une trompe et d'un gilet fluo.
- Rendez vous au pavillon de chasse à 9h 00. Vous serez accueilli par Mr Francis Lesage, directeur de chasse.

TARIFS SAISON 2010-2011

Adhésion à l'association nationale « actéon » : 20 €/an

La journée de chasse « ONF » : 170 €

ou 155 € si plus de 5 jours/chasseur

Taxe de tir, amende ou indemnité : néant (sauf cerf coiffé).

Nuitée au « Relais de Vacherauville » (à régler directement).

Tél : 03 29 85 17 30



Pour organiser votre séjour contacter :

Francis LESAGE.

1 rue des cugnes 55100 BETHELAINVILLE

Tél. : 03 29 87 26 19 (domicile) ou 06 72 75 73 33 ou E. mail : acteon.nordest@wanadoo.fr

No Agrément 092 05 0002 actéon 58 avenue du Général Leclerc, 92100 Boulogne-Billancourt

www.association-acteon.fr

CHASSE EN BATTUE**Chasse en Forêt de Calonne**

Forêt de 1 407 ha au sein du massif forestier des Eparges

Futaie de chêne et de hêtre avec des fourrés denses et riches en

Tableau annuel de l'ordre de **40 chevreuils, 100 sangliers et 2**

Aucun tableau n'est garanti

Gibier naturel et consignes de tir adaptées selon évolution du tableau

CALENDRIER DE CHASSE

SEPTEMBRE 2010	OCTOBRE 2010	NOVEMBRE 2010	DECEMBRE 2010	JANVIER 2011
Dimanche 26	Dimanche 10	Dimanche 7	Dimanche 5	Dimanche 9
	Dimanche 17	Dimanche 14	Dimanche 12	Dimanche 16
	Dimanche 24	Dimanche 21	Dimanche 19	Dimanche 23
			Mercredi 29	

- Permis de chasser validé pour la Meuse avec timbre grand gibier + attestation d'assurance (contrôle)
- Nombre de fusils postés : environ 30 (tirage des numéros au sort). Part de venaison offerte selon disponibilité.
- Se munir d'une trompe et d'un gilet fluo orange (obligatoire).
- Apporter votre repas pris à la loge de chasse à la mi-journée (cheminée et gazinière à votre disposition).
- Rendez vous à la loge de chasse à **8h 30** (forêt de Calonne).
- Vous serez accueilli par Mr Morin Maurice, adjudicataire de chasse ou son représentant Mr Philippe Harang.

TARIFS SAISON 2010-2011

Adhésion à l'association nationale « actéon » : **20 €/an**

La journée de chasse « Calonne » : **170 €**

Tir du cerf réservé aux actionnaires

Pénalités en cas de non respect des consignes :

- laie de + 65 kg pleine = prix de 3 bracelets + rachat (environ 250 €)
- chevreuil = 80 €
- cervidé = 1500 €

Taxes et pénalités éventuelles à régler directement à l'adjudicataire



Pour organiser votre séjour contacter :

Francis LESAGE.

1 rue des cugnes 55100 BETHELAINVILLE

Tél. : 03 29 87 26 19 (domicile) ou 06 72 75 73 33 ou E. mail : acteon.nordest@wanadoo.fr

No Agrément 092 05 0002 actéon 58 avenue du Général Leclerc, 92100 Boulogne-Billancourt

www.association-acteon.fr

**LES PLAISIRS DE LA CHASSE A VERDUN**

Territoire de 3700 ha en forêt domaniale de Verdun,
riche en sanglier et en cervidé.

Tableau annuel de l'ordre de 25 à 35 cervidés, 250 à 300
sangliers

et 55 à 65 chevreuils.

CALENDRIER DE CHASSE

OCTOBRE 2010	NOVEMBRE 2010	DECEMBRE 2010	JANVIER 2011	FEVRIER 2011
Jeudi 21	Jeudi 4	Jeudi 2	Jeudi 6	
Dimanche 24	Dimanche 7	Dimanche 5	Dimanche 9	
Jeudi 28	Dimanche 14	Jeudi 9	Jeudi 13	
Dimanche 31	Jeudi 18	Dimanche 12	Dimanche 16	
	Dimanche 21	Jeudi 16	Jeudi 20	
	Jeudi 25	Dimanche 19		
	Dimanche 28			

Permis de chasser validé pour la Meuse + attestation d'assurance (contrôle)

Nombre de fusils postés : 40 à 50 maximum. Journée continue (en général 3 traques). Dîner de chasse.

Se munir d'un **panier repas** pour la mi-journée, d'une trompe et d'un **gilet fluo**.

Aucun tableau n'est garanti (gibier naturel et consignes de tir adaptées selon évolution du tableau). Possibilité achat venaison.

Vous serez accueilli à **9h 30** au chalet de chasse à Ornes par Mr **François Bard**, directeur de chasse ou par Mr **Duret Laurent**

TARIFS SAISON 2010-2011

Adhésion à l'association nationale « actéon » : 20 €/an

La journée de chasse « Orne » : 310 € (y compris dîner)

Taxe de tir : chevreuil et sanglier : néant

cervidé : le montant sera déterminé en octobre 2010

Nuitée éventuelle au « Relais de Vacherauville »

(à régler directement). Tél : 03 29 85 17 30



Rendez vous de chasse à Ornes

Pour organiser votre séjour contacter :

Francis LESAGE.

1 rue des cugnes 55100 BETHELAINVILLE

Tél. : 03 29 87 26 19 (domicile) ou 06 72 75 73 33 ou E. mail : acteon.nordest@wanadoo.fr

No Agrément 092 05 0002 actéon 58 avenue du Général Leclerc, 92100 Boulogne-Billancourt

www.association-acteon.fr

**LES PLAISIRS DE LA CHASSE A VERDUN**

Territoire de 2700 ha en forêt domaniale de Verdun,
riche en sanglier et en cervidé.

Tableau annuel de l'ordre de 15 à 20 cervidés, 150 à 200
sangliers

et 65 à 75 chevreuils.

CALENDRIER DE CHASSE

OCTOBRE 2010	NOVEMBRE 2010	DECEMBRE 2010	JANVIER 2011	FEVRIER 2011
Mercredi 20	Dimanche 7	Vendredi 3	Mardi 4	Lundi 7
Lundi 25	Samedi 13	Samedi 11	Dimanche 9	Dimanche 20
Dimanche 31	Vendredi 19	Lundi 20	Mercredi 19	
	Samedi 27	Mardi 28	Dimanche 23	
			Dimanche 30	

Permis de chasser validé pour la Meuse + attestation d'assurance (contrôle)

Nombre de fusils postés : environ 40. Journée continue (en général 3 traques). Dîner de chasse.

Se munir d'un panier repas pour la mi-journée, d'une trompe et d'un gilet fluo.

Aucun tableau n'est garanti (gibier naturel et consignes de tir adaptées selon évolution du tableau).

Le tir des laies de + 65 kg n'est pas autorisé.

Vous serez accueilli à **9h 00** au chalet de chasse à Azannes par Mr JOHAR Ludwig, directeur de chasse.

TARIFS SAISON 2010-2011

Adhésion à l'association nationale « actéon » : 20 €/an

La journée de chasse : 200 €

Dîner de chasse : 25 € (si vous ne restez pas dîner participation de 10 € pour les traqueurs)

Taxe de tir : sanglier + 25kg : 20 €

sanglier - 25kg : 45 € (venaison à emporter)

chevreuil : 10 €

biche/faon : 100 €, cerf C1: 250 €

Pénalité pour le tir d'une laie de + de 65 kg : 100 € à 400 €

NB. : le dîner, les taxes de tir et les éventuelles pénalités sont à régler directement à l'adjudicataire.

Nuitée éventuelle au « Relais de Vacherauville »

(à régler directement). Tél : 03 29 85 17 30

Pour organiser votre séjour contacter :

Francis LESAGE.

1 rue des cugnes 55100 BETHELAINVILLE

Tél. : 03 29 87 26 19 (domicile) ou 06 72 75 73 33 ou E. mail : acteon.nordest@wanadoo.fr

No Agrément 092 05 0002 actéon 58 avenue du Général Leclerc, 92100 Boulogne-Billancourt

www.association-acteon.fr